CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E53235** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2027**

ÉDITÉ LE 08/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1995

Raison sociale : BATIMENT ET GENIE CIVIL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/07/2005

Capital : 150 000

3 RUE DU CANAL
BP 5
42160 SAINT-CYPRIEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTBRISON 95 B 37

Siret : 399 960 376 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8202902

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10633838404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10633838404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 77 55 38 12 **Fax :** 04 77 55 43 09

Portable : 06 85 57 87 38

Responsabilité légale :
CHENAUD ERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.chenaud-batiment.fr

E-mail : eric.chenaud@chenaud-batiment.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 824 769 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	18	24/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025